

---

### A Informations générales

#### Maître d'œuvre

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue / No: \_\_\_\_\_ NPA / Localité: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_  
E-Mail : \_\_\_\_\_

#### Client(e)

voir sous maître d'œuvre

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue / No: \_\_\_\_\_ NPA / Localité: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_  
E-Mail : \_\_\_\_\_

#### Entreprise requérante (bureau d'architecture, mandataire, etc.)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue / No: \_\_\_\_\_ NPA / Localité: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_  
E-Mail : \_\_\_\_\_

---

### B Informations sur l'objet

#### Indication relative à l'immeuble

Rue / No: \_\_\_\_\_ NPA / Localité: \_\_\_\_\_  
Commune: \_\_\_\_\_ Lieu dit: \_\_\_\_\_  
Parcelle No: \_\_\_\_\_ Coordonnées: \_\_\_\_\_

Nouvelle constr.     Transformation     Démolition     Démolition avec reconstruction

#### Type de construction

Immeuble d'habitation (év. avec petits commerces)     Immeuble commercial (év. avec appartements)  
 Immeuble industriel (év. avec appartements)

#### Nombre d'unités

Nombre de nouveaux appartements: \_\_\_\_\_  
Nombre de nouveaux petits commerces (p.ex. médecin, station-service, restaurant, commerce <100m<sup>2</sup>): \_\_\_\_\_  
Nombre de nouveaux commerces, industries, grands bureaux: \_\_\_\_\_

---

### C Services désirés / Nombre de raccordements

Tél.; Fax     ISDN     Autres    /

---

### D Délais

Début des travaux:

Délai de mise en service prévu:

---

Veillez noter : Pour les ascenseurs vaut l'ordonnance sur la sécurité des ascenseurs (RS 819.13 annexe 1, paragraphe 4.5 et 4.9)

---

### E Point d'introduction au bâtiment (Art. 20 OST)

Boîtier de raccordement individuel

Armoire combinée (p.ex. avec serv. électr./ SI / CATV)

Local technique

Autre

Si l'introduction directe dans le bâtiment pour un caisson combiné est réalisée avec un tube en plastique (par ex. K55), prévoir impérativement un puits de drainage (vous trouvez les informations ici :

<http://www.swisscom.ch/fr/wireline-access/anschlusse.html>, raccordement aérien/souterrain).

Indépendamment du moment du tirage du câble par Swisscom, l'introduction dans le bâtiment par un puits de drainage ou l'introduction avec un tube en acier de 2" doit être réalisée par le maître de l'ouvrage de façon à être étanche à l'eau et au gaz. Swisscom décline toute responsabilité en cas de dommage dû à une réalisation de l'introduction dans le bâtiment impropre ou contraire aux présentes prescriptions.

### A prendre en considération :

**Ce formulaire ne sert qu'à l'établissement du raccordement du/des bâtiment/s. Il ne remplace pas l'inscription pour l'un des nombreux services que nous offrons.**

### Veillez envoyer cette demande à:

Swisscom (Suisse) SA  
Réseau & IT  
Partner & Customer Care  
Case postale  
1000 Lausanne

### Annexes:

pce. plan de situation 1:500 ou 1: avec tracé des autres services

pce. plan d'ensemble 1:25'000

pce. plan sous-sol et rez, coupe, avec indic. du point de raccordement et du lieu d'introd. possible

pce.

---

Lieu / Date :

Signature

---